CA*AVS*
COMMUNAUTE D'ACTION
ANTIVIVISECTIONNISTES
SUISSES

Ligue nationale de l'antivivisection

Albatros

Edition N° 8 • Décembre 2004 • Tirage: 60'000 ex. en français, allemand et italien

Pourquoi les expériences animales sont-elles condamnables

Douce nuit, sainte nuit...

Les expériences sur les animaux « pour le bien de l'homme » ?

Test the Test

Soins de beauté sans essais biologiques

Initiative en vue de l'abolition de la chasse

Lexique des plantes médicinales

Salut Kids & Teens

CA*AVS*-News

CA*AVS*-Shop

www.agstg.ch

Impressum

Editeur
CA***AVS***
Communauté d'action
ANTIVIVISECTIONNISTES SUISSES
Ligue nationale de l'antivivisection

Sölzer-Möösli 298
CH-9107 Urnäsch AR
Suisse
Téléphone +41 (0)71 364 25 67
Fax +41 (0)71 364 27 68
www.agstg.ch
office@agstg.ch

Président, Redaction
Thorsten Tönjes
E-Mail thorsten.toenjes@agstg.ch

Tirage
60'000 ex. en total

Parution
4 éditions à l'année en allemand, français et italien

Mutations des adresses
sekretariat@agstg.ch

Prix, Abonnement
pour les membres CA***AVS*** gratuit
Abonnement voir page 24

Dons/paiements
Postchèque: PC 40-7777-6
IBAN électr.:
CH4509000000400077776
IBAN papier:
IBAN CH45 0900 0000 4000 7777 6
Code SWIFT/BIC: POFICHBEXXX
Banque destinataire: Swiss Post, PostFinance, Nordring 8, CH-3030 Berne
Numéro de compensation: 09000

Prochaine édition
Mars 2005

Reproduction autorisée dans la mesure où elle indique la source initiale.

Annonce

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs !

Comptez, s'il vous plaît, les secondes jusqu'à 50 avant de lire le dernier éditorial de cette année. Etes-vous prêts ? Imaginez-vous que, pendant ce court laps de temps, un être vivant, une fois de plus, vient de mourir dans un laboratoire d'essais biologiques suisse.

Il est vrai, certes, que la mort est notre accompagnateur quotidien. Et elle ne confère pas vraiment une note positive à l'Albatros. Trimestre par trimestre, des nouvelles et images épouvantables sur les essais biologiques atterrissent dans nos boîtes à lettres. Donc, de ce fait, nous n'allons pas vraiment vers des bras ouverts. Voilà un thème plutôt répugnant, avec tant de souffrance occasionnée par l'homme. Voilà qui pèse lourd et qui est fort désagréable. Finalement, il ne faut pas croire que nous pourrons obtenir l'abolition des essais biologiques par la politique de la «douceur», pour ainsi dire la main dans la main avec ceux qui exploitent les animaux, mais uniquement par la divulgation impitoyable des faits réels, des crimes obscures. De ce fait, nous avons une réputation de «radicaux», même au sein des groupes de protection des animaux.

Un regard bref dans le Duden nous révèle : «Radical», cela signifie «allant à la racine». D'accord, nous sommes des radicaux ! Car 627.533 (six cents vingt sept milles cinq cents trente-trois) soi-disants «animaux de laboratoire» tués en 2003 ne sont pas 627.532, mais exactement 627.533 animaux de trop ! Ne devrions nous pas alors, au moins, commencer par abolir les essais effectués sur les animaux «plus évolués» ?

Je vous pose la question : qui amène ce rat dans le laboratoire d'essai ? **Quel Homme a-t-il le droit de décider de vie ou de mort ?** Le fait est que ni le rat, ni le singe, aucun de ces animaux ne sauvera la vie d'un seul homme.

Mais, il existe encore les «alternatives». Dans l'emploi général de la langue, il s'agit-là de méthodes qui sont destinées à «réduire», à "affiner" et à «remplacer» les essais biologiques sur les animaux. En un mot, les 3R. Pour qu'une alternative puisse être validée, les essais biologiques doivent confirmer cette dernière et ils ne peuvent (ne doivent ?) donc jamais être abolis. Remettons tout simplement en cause les piliers absolument existentiels d'un appareil économique à la fois immense et profitable.

Ne nous laissons pas intimider par Interpharma, un conglomérat issu de Novartis, Hoffmann-La-Roche et Serono. Interpharma propage même justement, avec le soutien de nombreuses associations de défense des animaux, ce modèle des 3R (reduce, refine, replace).

C'est pourquoi, dans nos publications, vous retrouverez donc toujours la revendication de «méthodes scientifiques», pas d'alternatives. C'est à ces dernières que nous entendons nous consacrer dans les prochaines éditions de l'Albatros.

En bref : Notre campagne s'intitule **«toutes les 50 secondes, un animal meurt dans un laboratoire d'essais suisse».** Ce fait, à lui tout seul, devrait être une raison suffisante pour vous joindre à nous à la manifestation du 18 décembre à Zurich, par laquelle nous voulons protester pour l'abolition des essais biologiques. Vous trouvez l'appel à notre marche silencieuse à la page 15.

Dans cette édition de l'Albatros, vous lirez dès la page 3 une contribution du Dr med. Vernon Coleman en deux parties. Et dès la page 14, nous vous présentons la manière par laquelle nous entendons vous faciliter une défense résolue des animaux, pour ainsi dire par le sac à provisions, et ce qu'il en est de «Jumping Bunny», la nouvelle griffe de produits de beauté issus d'une production sans essais biologiques. Nous nous penchons également, une fois de plus, sur le groupe de souffrance des animaux, Covance, lisez à ce sujet l'article d'une victime humaine de la vivisection à la page 10. Et enfin, pour terminer, nous vous renvoyons aux recettes fournies à la page 20. L'accident végétarien majeur de vos papilles gustatives est garanti lors des jours de fête prochains.

L'équipe de CA***AVS*** souhaite à tous les êtres vivants de cette planète une période de Noël sereine et, pour l'année prochaine, beaucoup d'énergie au bénéfice des animaux !

Thorsten Tönjes
président CA***AVS***

Pourquoi les expériences animales sont-elles condamnables tant du point de vue moral qu'éthique

Le Dr. méd. Vernon Coleman répond à huit questions litigieuses

Les partisans des expériences animales, que leur participation soit active ou passive, doivent être conscients qu'ils appartiennent aux fanatiques idéologiques invétérés, pour qui tout moyen est bon afin de parvenir à un prétendu progrès scientifique. En réalité, ils font preuve d'un comportement perturbé vis-à-vis de la vie et de la nature en général.

Les pratiques destructrices des médecins de camp de concentration s'étirent comme un fil rouge dans les laboratoires actuels d'expériences animales. Les traits fascistes des individus, auxquels nous sommes confrontés dans le cadre des expériences sur les animaux, ont atteint une nouvelle dimension : L'antispécisme, ou des bourreaux d'animaux sous le couvert de la médecine et de la science. Le médecin anglais, Vernon Coleman, dresse ici pour huit questions litigieuses la liste des arguments moraux et éthiques, qui parlent clairement en défaveur des expériences animales. Cette liste constitue un auxiliaire supplémentaire d'argumentation pour les antivivisectionnistes lors de leurs entretiens surtout avec leurs « adhérents », mais aussi avec les meurtriers d'animaux eux-mêmes.

Tout comme la plupart des antivivisectionnistes modernes, mon argumentation contre les expériences animales repose de préférence sur des documents scientifiques et médicaux. Cependant, les arguments moraux et éthiques sont également importants et ne devraient donc pas être négligés.

Question morale litigieuse nº 1 :
Les animaux sont-ils à considérer tout simplement comme des « objets », délibérément disponibles pour l'être humain ?

René Descartes est un des penseurs les plus importants de l'histoire de l'humanité et était sans aucun doute l'une des figures les plus dominantes du dix-septième siècle. Ce grand homme n'était cependant pas sans faiblesse ni tâches sombres. Son point de vue concernant les animaux constituait vraisemblablement sa plus grande faiblesse. **Comme les animaux ne possèdent pas d'âme immortelle, Descartes leur déniait toute conscience, tous désirs, sentiments et émotions.**

Avec la suffisance d'un homme, mu par des préjugés religieux péremptoires, Descartes déclarait que les animaux ne méritaient pas plus notre respect et notre égard par exemple qu'une montre. Les chevaux, au sens de l'être humain, ne sont pas plus « vivants » que la voiture à laquelle ils sont attelés.

Si Descartes avait consacré seulement un peu de temps à l'observation attentive de son environnement immédiat et laissé de côté pour un moment le décryptage des secrets de l'univers, il aurait du se convaincre du contraire. S'il avait disposé de suffisamment de bon sens commun, pour s'entretenir avec un enfant, un chien, un chat ou un lapin comme animal domestique, il aurait connu la vérité : bien que nous n'ayons aucune idée précise de comment les animaux pensent, ou à quoi ils pensent, il ne fait aucun doute qu'ils sont tout aussi capables de penser comme de nombreux êtres humains. De simples observations auraient fait découvrir à Descartes que les animaux ressentent la douleur et souffrent, lorsqu'ils sont malades, que les animaux s'ennuient ou qu'ils sont malheureux et dépressifs, et qu'ils peuvent souffrir de graves perturbations comportementales suite à un traitement abusif.

Table des matières

Douce nuit, sainte nuit 8
Covance: les expériences sur les animaux « pour le bien de l'homme » ? 10
CA*AVS*-News 13
Soins de beauté sans essais biologiques – le CA*AVS* lance en Suisse une nouvelle marque . .14
Manifestations 15
Test the Test, expériences sur les animaux: alibi pour l'écocide . . .16
Lexique des plantes médicinales Le marronier d'inde 17
Salut Kids & Teens 18
Recettes végétariens 20
Initiative en vue de l'abolition de la chasse 21
CA*AVS*-Shop 23
Demande d'affiliation CA*AVS* . 24

Annexes

- Sachet de photos CA*AVS*
- Borderaux de versement CA*AVS*

Chaque membre du monde animal fait preuve de certaines différences, cela ne signifie pas pour autant que les chats sont moins vivants que les Français, par exemple, ou que les chiens méritent moins notre compassion que des enfants. Même le rat, animal de laboratoire le plus détesté et le moins aimé, est un animal éveillé, intelligent et sociable. Les rats entretiennent des relations entre eux et avec les hommes et dès leur mise en captivité, ils succombent vite à l'ennui et à la frustration.

Descartes a cependant négligé d'observer son environnement ou de s'entretenir avec des enfants à propos des animaux domestiques. Ses théories ont été rapidement acceptées par une société qui se distinguait toujours plus par l'invention de théories que par leur étaiement par des faits. Descartes était un membre puissant et influant du monde académique, et ce qui est le plus important, ses vues s'inséraient sans faille dans la pensée du monde des érudits de jadis.

Dans les années suivantes, la logique cartésienne faisait son entrée triomphale dans les sciences, et il fallut peu de temps pour qu'un scientifique voulant scruter les entrailles d'un chat, cloue un animal expérimental sur une planche et le découpe. Il ignorait les cris de douleurs poussés par l'animal torturé aussi simplement que s'il s'agissait du grincement d'un gond rouillé de porte.

C'est donc la philosophie indubitablement erronée et des plus simplistes de Descartes qui a frayé la voie pour le développement de la vivisection moderne.

Pour affermir leur conception des animaux en tant qu'objets et non en tant que créatures sensibles, la plupart des scientifiques se servent d'un langage totalement impersonnel et utilisent un jargon propre pour décrire leurs activités. C'est ainsi que des chats sont décrits comme « préparations », et que le gémissement et le miaulement des animaux est désigné par « vocalisation », tandis que des termes, tel que « insuffisance alimentaire » cachent la mort de faim. Un groupe de chercheurs a eu recours au néologisme « déficit binoculaire » pour décrire de jeunes chats domestiques, dont la vue avait été détruite par des interventions volontaires adéquates. Lorsque les expériences sont terminées, on dit alors que les animaux sont sacrifiés ou qu'ils ont subi une euthanasie. Beaucoup de chercheurs ne veulent vraisemblablement pas entendre qu'ils sont en réalité des meurtriers d'animaux.

Question morale litigieuse n° 2 :
Quels droits ont les animaux ?

Les scientifiques qui procèdent selon une vue quelque peu simplifiée du monde, argumentent souvent que les animaux ne possèdent absolument aucun droit. Lorsqu'on les accule, on entend comme explication que les animaux n'ont aucun autre droit d'existence que celui de servir exclusivement au bien-être et à l'utilité de l'homme. Ils concèdent tout au plus vouloir imposer à l'homme la responsabilité d'épargner une souffrance inutile aux animaux. La notion de « inutile » se laisse définir bien entendu de façon peu satisfaisante et le nombre des chercheurs actifs qui inscriraient volontairement au protocole, que leurs ordonnances d'expérience ont causé une souffrance « inutile », doit être extrêmement réduit.

Nous entendons ici les même propos élitistes, menés autour des tables opulentes des marchands anglais d'esclaves à l'époque précédant William Wilberforce, et que l'on peut aujourd'hui encore entendre à la table richement pourvue des bien nantis, imprégnés de fortunes de ce bas monde et de préjugés ancrés.

Finalement, l'homme est bien le centre de l'univers, tout tourne plus ou moins autour de nous. Il est donné à l'homme de se hisser en maître sur toutes les autres créatures et formes vivantes (« Faites de la terre, votre sujet »). Quel rôle joueraient donc les animaux, s'il n'y avait pas d'être humain ? Le monde animal sert exclusivement à l'approvisionnement de l'homme, en nourriture et en habillement, à son plaisir et à son divertissement.

Cette mentalité arrogante et anthropocentrique est également désignée comme « antispécisme » et jugée comme perception cruelle et dépourvue de sentiment du monde ; cependant, ces attitudes sont largement répandues et immunisées contre les arguments logiques et rationnels. Le génie primitif, qui conçoit l'homme comme seul sens et objectif de la création, ne prêtera que peu l'oreille aux manifestations subtiles de l'intelligence humaine, telles que la raison, le discernement ou l'humilité.

Question morale litigieuse n° 3 :
La vivisection n'est pas illégale, comment peut-elle donc être condamnable ?

Je suis souvent attristé par le fait que sur notre terre, il se trouve encore toujours des hommes et des femmes, qui se considèrent raisonnables, instruits et suffisamment intelligents, mais qui avancent cependant encore un argument

faisant preuve d'une telle étroitesse d'esprit, d'un tel égoïsme et d'une telle inflexibilité. J'avoue que la fatigue et le désespoir me submergent lorsque j'entends cet argument.

« C'est une infraction à la loi, que de torturer des hommes au nom de la science et que de mutiler leur vie, mais faire la même chose aux animaux n'est par contre pas interdit . Que peut-on donc objecter à cela ? » Je me demande sincèrement comment quelqu'un peut faire preuve d'une attitude à ce point mécanique.

L'élimination systématique de « vies indignes » à l'époque du national-socialisme. Aujourd'hui, les chercheurs-généticiens se vantent d'être en mesure de pouvoir séparer le « bon » « matériel génétique » du mauvais. Nous avons donc, une nouvelle fois, sombré dans l'aveuglement qui consiste à séparer la « vie digne » de la vie insouhaitable, sans valeur.
Les parallèles entre les médecins nazi et la médecine expérimentale d'aujourd'hui sont ahurissants.

La vérité est, tous les actes légitimes ne sont pas automatiquement justifiables du point de vue moral et tous les actes justifiables du point de vue moral ne sont pas automatiquement légitimes. Il y a peu de générations encore, un noir en Amérique jouissait du statut semblable à celui d'un champ de maïs. La vérité est qu'il y a une grande différence entre l'acceptable légitime et l'acceptable moral. La plupart d'entre nous pensent certainement qu'il est immoral de menacer des enfants ou de leur infliger la peur, cependant, des actes perpétrés dans le milieu familial sont rarement illégaux. Dans certaines circonstances, une violence n'est pas sanctionnée par la loi, est-elle pour autant correcte du point de vue moral ? Un stationnement contraire est une infraction à la loi. Cela signifie-t-il que c'est immoral ?

Poursuivons de manière logique les prémisses « les droits ancrés sur la loi sont des droits moralement justifiables », et imaginons ce qu'il se passerait si des extra-terrestres atterrissaient sur notre planète.

Conformément à notre droit en vigueur, aucun extra-terrestre, aussi charmant, amical et pacifique soit-il, ne serait à l'abri de la violence brutale. Seul le genre humain est protégé totalement par la loi. Tout chercheur aurait le droit de mener des expériences sur des extra-terrestres, en ayant la certitude de ne pas enfreindre la loi.

Par cet argument souvent mentionné et pourtant innocemment plat et notable, il n'est pas difficile de découvrir encore d'autres points faibles.

Les animaux ne sont-ils par exemple pas concernés par la loi, parce qu'ils ne possèdent pas d'âme ? Si oui, qui nous dit qu'ils n'ont donc pas d'âme ? Et s'il est vrai en effet qu'ils n'ont pas d'âme (et donc qu'aucune vie après la mort ne leur est accordée), d'où nous octroyons-nous le droit de disposer de la vie qu'ils possèdent?

Qu'en est-il de ceux qui croient à la réincarnation ? D'après leur opinion, un scientifique qui morcèle une souris, pourrait détruire un de ses parents. Une telle croyance est-elle fausse ? Est-elle juridiquement ou moralement non pertinente ? Avons-nous le droit de juger la croyance de nos prochains, uniquement parce que le droit prescrit ne défend pas un acte déterminé ?

Il n'est pas simple de répondre à toutes ces questions, et je les pose uniquement pour faire comprendre qu'il n'existe aucune harmonie impérative entre les actes juridiquement autorisés et les actes moralement autorisés.

Selon moi, un dernier argument exprime clairement et indubitablement le danger de croire, ainsi que de nombreux vivisectionnistes en sont persuadés, qu'un travail conforme à la loi doit obligatoirement être également irréprochable du point de vue moral et éthique.

Un chercheur, qui désire effectuer des expériences sur un être humain, doit d'abord obtenir son consentement. Sans consentement, toute vivisection réalisée sur un être humain serait tout simplement une atteinte illégale à l'intégrité personnelle. Mais comment un chercheur peut-il demander le consentement d'un singe, lorsqu'il prévoit une expérience ?

© R&D/BUAV

C'est pourquoi également : le 28.11.2004,

NON

à la loi sur la recherche sur les cellules souches !

Même si ce n'est pas possible, nous savons pourtant que les singes se comprennent entre eux et qu'ils peuvent également communiquer avec les êtres humains. De quel droit alors le chercheur peut-il en déduire que le singe lui a donné son consentement ou que ce consentement n'est même pas nécessaire ?

Que la loi ne reconnaisse pas le singe en tant qu'être humain et que celui-ci ne dispose donc d'aucun droit reposant sur la loi, considéré sous le point de vue moral, il n'existe aucune directive obligeante déterminant ce qui est correct ou faux. 0Le fait que la vivisection soit légal, elle ne jouit pas pour autant d'une approbation morale.

Question morale litigieuse n° 4 :
L'homme peut disposer délibérément des animaux parce qu'ils ne peuvent ni penser, ni sentir ni souffrir.

J'ai déjà démontré que les animaux sont tout à fait sensibles à la douleur et qu'ils sont capables de souffrir, il ne reste donc plus qu'à démentir qu'ils ne sont pas capables de penser. Cet argument m'est parvenu aux oreilles pour la première fois, il y a quelques années, au cours d'une émission télévisée. Le scientifique, vêtu d'un costume sombre, de qui je l'entendais, émettait cet argument comme s'il s'agissait d'un fait généralement reconnu et comme si cela justifiait n'importe quel type imaginable de cruauté et de torture. « Les animaux ne peuvent pas penser » déclarait-il alertement et portait son regard à la ronde, comme ci cela pouvait confirmer sa déclaration.

« Qu'en est-il des bébés » demanda un jeune homme à la chevelure teinte en vert clair, qui portait des aiguilles de sûreté comme bijoux dans le nez et les oreilles. « Peuvent-ils penser ? » Il s'arrêta et réfléchit un instant. Puis : « Et les handicapés mentaux, et les enfants à l'éducation difficile, et les personnes qui souffrent de démence sénile ? »

Ses questions étaient parfaitement justifiées, et le scientifique n'avait aucune réponse à formuler. Le fait que les animaux ne peuvent pas penser est (même s'il correspond à la réalité) loin d'être l'autorisation de traiter les animaux sans respect et attention.

Mais est-il vraiment vrai que les animaux sont incapables de penser ? Existe-t-il une seule raison valable de penser qu'un bébé singe ne sent rien lorsqu'il est séparé de sa mère et de sa famille, enfermé dans un tambour et abandonné seul à son sort pendant plusieurs semaines de suite ?

Avons-nous un droit quelconque de penser que les singes sont idiots, uniquement parce qu'ils ne parlent pas notre langue ? Ceci est exactement l'argument avancé un jour par la pire espèce du colonialiste anglais : « Les indigènes ne connaissent pas l'anglais, ils sont donc idiots », laissa-t-il à entendre d'une simplicité enviable.

Faire naître la vérité n'est pas aussi simple que cela. Par exemple, quiconque a jamais possédé un chat, va-t-il m'approuver si je dis qu'il est totalement faux d'affirmer que les chats sont incapables de penser : ce sont des créatures singulièrement intelligentes et émotionnelles. Les chats peuvent de manière surprenante bien communiquer entre eux, ainsi qu'avec les êtres humains. Ils ont même des dons, qu'apparemment nous ne possédons pas.

On sait par exemple que de nombreux chats ont parcouru des centaines de kilomètres pour retrouver la maison. Les chats dont le propriétaire est décédé traversent des autoroutes, des rivières, des rails de chemin de fer et parcourent ainsi des distances énormes pour pouvoir se retrouver avec des humains, envers lesquels ils ont nourri une affection. Sans carte routière ni boussole, les chats sont innés de manière déconcertante pour venir à bout de chemins longs et difficiles.

Nous ne savons pas de quelle intelligence les autres animaux disposent, mais nous savons encore moins s'ils sont effectivement idiots. Une chose dont nous sommes certains, c'est qu'il n'existe aucune créature dans le monde entier, qui est un tant soit peu aussi cruelle que les hommes qui travaillent dans les laboratoires de recherche.

Certains partisans des expériences animales affirment parfois, que nous, antivivisectionnistes, nous livrons à de l'anthropomorphisme et que nous nous préoccupons sans fondement de créatures, dont nous ne pouvons même pas comprendre entièrement les modes d'existence et les moeurs. Ils affirment que nous projetons nos sentiments, nos peurs et nos espoirs sur les animaux, avec lesquels ils poursuivent leurs expériences.

Comme toujours l'argument regorge d'arrogance, car les personnes, qui se prévalent de cet argument, semblent à peine exprimer par là, que nous surestimons les besoins et les droits des animaux, tandis que eux ont une vision limpide du sujet. La vérité repose comme toujours dans le fait que la vision claire des partisans de la vivisection est troublée par leur propre incapacité à

percevoir la réalité. Même s'ils parviennent une seule fois, à émettre une pensée raisonnable, ils se sont encore toujours avérés incapables de poursuivre cette idée pour arriver à une conclusion rationnelle.

Il est parfaitement correct que les animaux sont différents des êtres humains, et il serait grossier de penser que les animaux voient les choses de la même manière que nous. Chaque animal perçoit le monde sous une autre lumière. Les animaux ne sont pas des hommes, mais ils ne sont pas non plus des pierres. Les chats pensent et se comportent comme des chats. Les singes pensent et se comportent comme des singes. Les chiens pensent et se comportent comme des chiens. C'est uniquement en nous donnant la peine de comprendre comment les chiens pensent et comment ils se comportent que nous pourrons mesurer la dimension des tortures qu'ils doivent endurer dans les laboratoires d'expériences.

Tous les animaux sont différents. Les chats mangent volontiers des souris qu'ils viennent de tuer. Les vaches aiment l'herbe. Les singes se balancent avec leur queue d'arbre en arbre. Les rats goûtent avec plaisir des mets, sur lesquels nous n'insisterions même pas.

Même s'il est de toute évidence faux de transférer sur les animaux des caractéristiques humaines et de déduire des attentes et des espoirs à partir de comportements types, qui signifient éventuellement tout à fait autre chose, nous avons au moins la possibilité dans chaque cas de tirer suffisamment d'enseignement concernant le comportement animal, pour nous faire une image approximative de ce qu'ils aiment ou n'aiment pas.

En 1965, le gouvernement britannique décidait que le treillis étroit dressé sur le sol des cages à poules leur rendait difficile le déplacement. Un comité bien pensant composé d'experts « humains » concluait donc qu'un treillis plus épais serait plus approprié. Cependant, si on laissait choisir elles-mêmes les poules, elles se décideraient à majorité évidente en faveur d'un treillis plus fin. Les poules mettraient donc en minorité le groupe distingué de conseillers du gouvernement, en montrant en fin de compte qu'elles savent mieux elles-mêmes ce qu'elles veulent (à savoir, laquelle des deux alternatives cruelles leur plaît le mieux).

Une observation précise et minutieuse des animaux fait ressortir le mode de vie qu'ils préfèrent, et il s'avère que les animaux choisissent toujours l'alternative la plus supportable, si seulement on leur laissait le choix.

Les hommes, qui réalisent des expériences animales, ne sont cependant pas parvenus à découvrir les propriétés auxquelles les animaux ont recours. Ces chercheurs ne veulent pas savoir que les animaux dont ils se servent sont suffisamment intelligents pour faire un choix. Ils ne peuvent même pas imaginer que les animaux, qu'ils détiennent, puissent éventuellement préférer un autre mode d'existence. **Effectivement, les animaux de laboratoires sont détenus dans des conditions cruelles et brutales. La manière dont ces animaux sont utilisés et maltraités dévoilent clairement que les responsables ne se sont pas donnés la moindre peine pour comprendre ces créatures, dont ils manipulent la vie avec autant de légèreté.**

L'ironie fine tient dans le fait que les chercheurs affirment souvent pouvoir émettre des témoignages sur le comportement type ou encore, par exemple, sur la toxicité de matières testées, grâce à leurs observations en laboratoire. En fait, ces observations et ces affirmations sont totalement sans valeur, car les animaux sont maintenus dans des conditions non naturelles, qui n'ont rien à voir avec la réalité.

Dottor Vernon Coleman
Devon, Angleterre

Avec l'aimable autorisation:
«raum&zeit»
www.raum-und-zeit.com

Zone sans loi Auschwitz : Des enfants quasiment morts de faim, avec des brûlures, après des essais médicaux dans le camp de concentration.

La suite dans l'édition Albatros nº 9

Douce nuit, sainte nuit .....

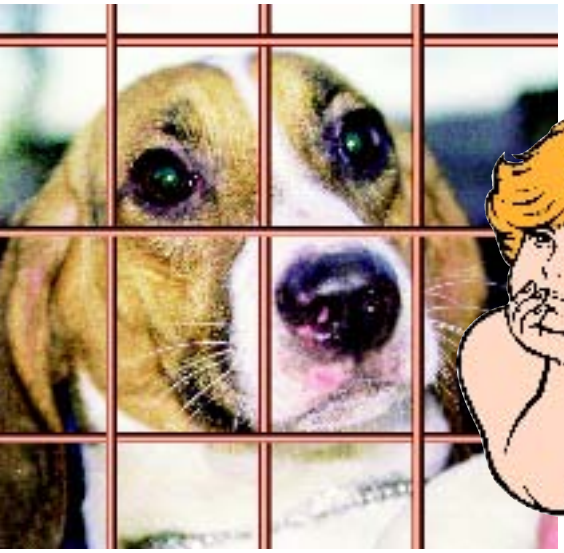

Tout le monde dort, seul et solitaire veille
L'animal dans l'abattoir
Le porcelet dans l'usine animale
La poule derrière les barreaux
La vache décornée tenue en chaîne
Le veau gras dans son sombre cachot
L'oie au foie gavé et malade
Le poulain en route vers la mort
L'animal à fourrure dans sa cage
L'animal d'expérience dans le laboratoire
La créature violée par l'homme .....

Dans le monde entier, nos co-créatures veillent solitaires pendant que nous Chrétiens, nous entonnons des chants de Noël à la lumière des bougies, pendant que nos rejetons jouent la scène touchante de la crèche avec l'âne et le bœuf, pendant que nous nous gavons l'estomac de parties corporelles du bœuf et de l'âne, du porcelet, de la poule ou de l'oie.

Joyeux Noël

Nous, les biens nantis, sommes plus que jamais possédés par notre recherche du plaisir à l'occasion de la période « méditative » de Noël et prisonniers de notre ivresse de consommation. Mais des millions d'animaux de toutes espèces sont tués en diapason pour notre plaisir du palais et emballés pompeusement sur la bande convoyeuse, pour être finalement offerts par tonnes au supermarché comme délicatesses de Noël. N'avons-nous donc pas plus de bon sens pour fêter la naissance de Jésus dans l'étable à Bethlehem, entouré d'animaux ? Quelqu'un se pose-t-il encore seulement la question de cette signification, ou bien seuls le commerce et les moeurs comptent ? Un sondage a révélé que les jeunes n'associent plus la fête de Noël qu'avec de nombreux cadeaux et un repas somptueux ! Est-ce que Dieu, s'il renaissait aujourd'hui dans ce monde impitoyable, s'établirait-il à nouveau parmi les animaux ?

A Noël, non seulement des montagnes de parties animales sont dévorées, un business inespéré pour l'industrie de la viande, mais aussi de nombreuses lettres au Père Noël mentionnent des animaux vivants cajoleurs et mignons, que l'on peut obtenir dans des magasins ou auprès d'éleveurs spécialisés. Ces êtres animés et sensibles servent à volonté de copain, de consolateur, de thérapeute ou d'aide, mais peuvent aussi être abandonnés. Comment l'animal se sent-il dans le rôle que son propriétaire lui inflige, n'intéresse personne.

Le principal est que l'homme profite de l'animal. Une branche industrielle gigantesque veille à ce que chien, chat & Co. rapporte des gains de plusieurs milliards.

Joyeux Noël

Et qu'en est-il des innombrables créatures, qui marquées au fer rouge comme « animaux utiles » dans les usines appropriées, y végètent misérablement jusqu'à leur mort violente ? Qui pense, à la période de Noël ou tout simplement à n'importe quel autre moment, à ces animaux avilis et martyrisés, qui aboutissent quotidiennement sur les assiettes d'une population mondiale à croissance rapide ?

Deux Noël

Le monde est rempli de prières muettes
que les hommes n'entendent pas.
Il paraît impossible de compter
ces prières, tant elles sont nombreuses.
Mais elles seront toutes comptées
et comptabilisées dans le livre de la vie.

Manfred Kyber

Qui a une seule idée du chemin de croix qu'a enduré un hamburger ou une escalope, un foie d'oie ou un rôti de Noël ? Ni à la maison, ni à l'école, il n'est jamais fait mention de la souffrance des animaux sacrifiés pour le plaisir du palais des hommes. Cette situation doit changer (voir Albatros n° 2, 2003: Ethique animale dans l'enseignement, une éducation de la conscience).

Protéger les animaux et manger les animaux, comment ces deux choses sont-elles compatibles ?

Parce que même les gens qui « aiment les animaux » les mangent également, une double morale perfide s'est insinuée dans la conscience humaine : On peut protéger les animaux et quand même les tuer et les manger. Les meurtriers hypocrites, tels les chasseurs et leurs comparses, ne sont pas les seuls à s'abandonner à cette double morale, mais également la population entière y compris ses hommes politiques. Même les protecteurs supposés des animaux, qui s'engagent contre la torture de ceux-ci, consomment sans scrupule leurs protégés ! Et déjà les jeunes enfants s'accommodent de cette double morale, l'industrie alimentaire y veille d'ailleurs, en mixant des éléments animaux déjà dans l'alimentation de bébé. De cette façon, elle s'assure très tôt déjà sa clientèle future, car elle sait très bien, que la consommation de viande génère une dépendance. Contre toute affirmation, la viande n'est pas un aliment nutritif indispensable, n'est pas un « morceau d'énergie", comme les exploiteurs professionnels d'animaux veulent bien nous le faire croire, mais elle est un produit de consommation de luxe qui rend ma-lade, lorsqu'il est consommé à l'excès, comme c'est le cas de nos jours.

La protection des animaux s'adresse-t-elle uniquement au chat ?

Aujourd'hui plus que jamais, il existe de nombreuses organisations protectrices des animaux qui attirent l'attention sur le crime des animaux, au moyen de stands d'informations, d'articles de journaux, d'émissions radio, de l'Internet, de marches de protestation, de piquets monitoires, d'imprimés et de discours. Pourtant, malgré toutes ces activités et des dons par millions, nous n'avons pas réussi à ce jour à rayer du monde une seule de ces marques d'infamie, telles que expériences animales, usines à animaux, abattoirs ou transports d'animaux. Au contraire, la souffrance animale ne cesse de croître aussi rapidement que la population mondiale.

L'intérieur reflète l'extérieur

Avant que quelque chose ne bouge dans ce monde, c'est la conscience humaine qui doit d'abord changer. Si seuls quelques individus renonçaient à la violence et cultivaient dans leur âme intérieure la compassion et la charité, cette force intellectuelle isolée ne suffirait pas à renverser les usines à animaux. C'est uniquement si l'esprit de nombreux sympathisants se concentre en une force importante et mouvante, que les abattoirs, les champs de bataille et autres fosses meurtrières seront balayés de la terre. Le monde extérieur est toujours le reflet de notre monde intérieur. Au lieu de désespérer, nous pouvons mobiliser notre patience et notre endurance pour travailler à l'organisation de cette force transformatrice ! Nous pouvons donner l'exemple à nos enfants et petits-enfants, de la non-violence, de la compassion et d'une alimentation saine sans élément animal. Avec le temps, la conscience humaine s'affinera à ce point, qu'elle n'aura même plus envie d'une alimentation animale. Alors de nombreuses épidémies, calamités et souffrances, que nous avons introduites aujourd'hui par cupidité et ignorance sur la terre et ses habitants, se cicatriseront, et ce sera enfin Noël pour l'homme et l'animal!

Erica Kalika Blöchlinger
L'ANIMAL + NOUS
Ethique animale dans l'enseignement
www.tierundwir.ch

Annnonce

Laboratoire d'essais sur commande Covance : les expériences sur les animaux « pour le bien de l'homme » ?

En 1962, j'ai vu le jour, handicapé par la thalidomide. Contrairement à d'autres nouveaux-nés, qui, avec leur mère, peuvent rentrer chez-eux peu de jours après la naissance, pour ma famille et pour moi, c'est un long cauchemar qui a commencé, une véritable succession de séjours en clinique :

Heike Karwatzki

Pendant environ trois ans, j'ai été mis dans le plâtre afin, tant bien que mal, de « redresser » mes extrémités, ce qui est resté vain. Pendant une deuxième période de trois ans, ma mère était contrainte d'aller avec moi dans un établissement de physiothérapie ambulante, à Gelsenkirchen en Allemagne, afin que j'y apprenne à utiliser mes bras. Cette thérapie n'a connu de trêve que lors d'un séjour effectué dans une clinique universitaire à Münster, en Westphalie, sur lequel je reviendrai plus loin.
Mes bras sont atrophiés et des mains naines poussent sur les avant-bras. Je n'ai que 4 doigts à chacune des mains – les pouces sont totalement absents. D'autre part, mes jambes ont sévèrement souffert, elles-aussi, la jambe gauche, en effet, était atrophiée jusqu'à la rotule, en-deçà de laquelle se situait déjà mon pieds (pied-bot) – le bas de jambe était totalement absent. Pour que je puisse marcher tant bien que mal, on m'a posé une orthèse. La croissance inorthodoxe de mon pied gauche, néanmoins, a conduit à de nécessaires amputations du même alors que j'avais neuf ans. Depuis cette date, je porte une prothèse de la jambe avec une articulation du genou artificielle.
Ma jambe droite, qui remplaçait mes bras à l'époque de mon enfance précoce (je jouais et mangeais avec cette jambe, plus tard, je dessinais également avec mon pied), n'a pas non plus atteint son stade de développement final et à l'âge de 17 ans, il a du être redressé par voie opératoire, car on avait diagnostiqué une formation de jambes en X avec une inclinaison de 176° et entrevu le risque que cette jambe pourrait subir une fracture irréparable si elle n'était pas traitée.
En outre, ma hanche révèle une fausse position prononcée (dysplasie de la hanche), c'est-à-dire que la tête du fémur ne se trouve plus dans la cavité articulaire du bassin et qu'elle peut donc, à tout moment, en sortir. De leur côté également, la colonne vertébrale et le disque intervertébral, tout comme le coccyx, sont fortement difformés. Avec le temps se sont ajoutés des dommages consécutifs, l'arthrose et l'ostéoporose.
Ces dommages consécutifs sont si graves qu'il ne me reste même pas la possibilité de faire implanter une articulation artificielle de la hanche.

A Münster, on a construit une clinique pour nous y « encadrer », les victimes du thalidomide. **C'est dans cette clinique, pendant mon enfance, que j'ai découvert sur mon propre corps la violence nue des hommes ! Nous y avons été traités comme des animaux de laboratoire, car personne ne pensait que les « enfants thalidomides»deviendraient à jamais adultes. L'intention des médecins consistait à nous assimiler par tous les moyens aux personnes non-handicapées – coûte que coûte !**
Lors d'exercice d'équilibre – je devais m'entraîner à me rouler lors d'une chute – j'ai reçu des coups de pieds dans le dos ou dans les flancs, si bien que je devais me renverser. A chaque fois que j'essayais de me relever, le « thérapeute » me maltraitait à nouveau. Les injures, dans ce contexte, étaient quasiment chose courante. Et pourtant, les chicaneries du genre « tu n'as toujours pas compris ?, Ne t'y prends pas aussi bêtement en tombant! » étaient des plus inoffensives.

Lors de l'apprentissage des repas, il n'était pas permis de faire tomber quoi que se soit de la fourchette. Ici, sous des injures bruyantes, chaque fois je faisais néanmoins tomber quelque chose de ma fourchette, on me prenait ma nourriture et je devais me tenir pendant 45 minutes à l'angle, le visage au mur. Et puis, on redonnait mon repas, devenu froid. Cette bri-

made se répétait jusqu'à ce que j'ai « compris » que je devais m'efforcer de ne rien faire retomber de ma fourchette. C'était tout simplement horrible ! Et pourtant, les choses allaient s'aggraver !
Un matin, une infirmière fait apparition dans la chambre et me dit que je dois faire ma toilette, mais sans m'habiller. Puis, on m'emmène à la « Hyfferstiftung », située près du département d'orthopédie technique, dans laquelle se trouvait le bloc opératoire. Là, un médecin, une femme, me demande sur un ton cynique si j'aime l'odeur du parfum – je lui répond par oui. Sur ce fait, quatre me pressent les bras et les jambes sur la table d'opération et on me file un masque sur le visage pour me mettre en état d'anesthésie (plus tard, il s'avèrera que l'on avait procédé à un examen au spéculum de ma hanche). A l'âge de cinq ans seulement, je luttais contre la mort - et pour la première fois, j'ai ressenti l'angoisse de la mort ! Je me suis défendue avec tous les moyens que, fillette de cinq ans, j'étais en mesure de déployer. Mes parents n'en savaient rien, on ne les avait pas informé, encore moins demandé leur autorisation. Le système consistait à séparer les parents de leur enfant et à leur priver de tout droit de regard.

Des douzaines de prises de vues nues ont été effectuées (pas seulement de moi) – j'ai eu extrêmement honte. Personne ne s'est soucié de moi et de mes sentiments ! Tous ces faits se produisent en 1967 / 1968 à Münster – vous pouvez imaginer quelles pensées on associe à cette ville dans le temps...

Par la presse et les médias, vous êtes certainement déjà informés de la situation scandaleuse qui règne dans le laboratoire commercial de la société Covance Industrie. Dans cet établissement, comme dans d'autres laboratoires des grands groupes pharmaceutiques et chimiques, comme, par exemple Bayer, BASF, Hoechst, Novartis, Hoffmann-La-Roche, etc. on torture et on tue des animaux de la manière la plus atroce - comme ils affirment, « pour le bien de l'homme ». En cinq mois de travail, le journaliste Friedrich Mülln effectue des recherches « secrètes » dans le laboratoire de la société Covance et révèle au public des atrocités, qui ne sauraient être plus répugnantes. Des atrocités publiées à la télévision, pas seulement dans le magasine « ZDF-Frontal 21 ». Ces faits montrent clairement, que l'homme comme l'animal, laissent absolument indifférentes les industries pharmaceutiques et chimiques, tout comme les acteurs politiques : tout ce qui compte, c'est l'argent.

A l'époque où la thalidomide a été mise au point, la société Chemie Grünenthal – cela est prouvé aujourd'hui, par une stratégie commerciale des plus agressives, a mis en œuvre tous moyens dans le but d'écouler cette préparation, alors que l'on savait déjà exactement qu'il s'agissait-là d'une très dangereuse soi-disante « forme reflétée » : D'une part, elle avait des effets endormants, d'autre part, **elle contenait un poison entraînant la division cellulaire, qui provoquait les sévères malformations pendant les grossesses et avec lequel, aujourd'hui, ce qui est incroyable, on pratique à nouveaux des expériences (agit-elle contre le SIDA, la lèpre, le cancer, etc. ???)** Au lieu d'accepter leur responsabilité, la procédure a été traînée de long en large avec l'aide de politiciens et d'employés de justice renommés ainsi que des propriétaires des grands groupes, en toute conscience et intentionnellement.

Les sociétés Grünenthal et Henkel, à cet égard, sont un exemple éclatant de magouillage et de duperie. Il serait à peine possible de dévoiler plus explicitement comment la justice et la politique nous ont vendu, dans le plein sens du mot !

© R&D/BUAV

Au vue de ces informations, je suis décontenancée de voir que la direction de la société Covance va même jusqu'à affirmer, dans l'un de ses dépliants internes, qu'elle aurait été en mesure, par ses méthodes et ses essais, d'empêcher le scandale de la thalidomide, et à vanter les bienfaits des essais biologiques. Dr Vogel, directeur, et Dr Müller, directeur-adjoint et biologue dans le département de toxicologie de Covance, **ont déclaré que l'on avait à nouveau effectué un essai biologique avec le poison de division cellulaire de la thalidomide (sur une guenon gravide), l'essai ayant abouti à l'accouchement, par la guenon, d'un petit difformé.** Avant même le 46ième jour de négociation judiciaire dans le procès de la thalidomide (24.09.1968), un expert mandaté par les avocats de la société Grünenthal a nié que la thalidomide peut entraîner des malformations, car il n'est pas possible d'appliquer à l'homme les résultats obtenus chez les singes. L'intention d'un couple de se mettre à la disposition des chercheurs, la même année, pour une « expérimentation sur soi-même à la thalidomide » est le sommet de cette comédie cabotine !

© R&D/BUAV

WANTED

Friedhelm Vogel,
directeur du laboratoire infernal Covance à Münster/Allemagne. Sait-il, au moins vaguement, que **vous** aussi, vous êtes révoltés par les machinations qui ont lieu dans son laboratoire d'essais ?

Ecrivez-lui, s'il vous plaît, téléphonez-lui ou envoyez un e-mail à :
Covance Laboratories GmbH
Friedhelm Vogel
Kesselfeld 29
D - 48163 M¸nster
Téléphone: 0049 251 979 80
E-mail:
friedhelm.vogel@covance.com

Le 55ième jour de la négociation judiciaire dans le procès de la thalidomide, le 22.10.1968, le professeur américain James G. Wilson décrit ses essais biologiques : Jusqu'au 23ième jour de grossesse, l'évolution de la grossesse chez la femme et la guenon est la même. Le 25ième jour, les extrémités se développent chez le signe, à partir du 26ième jour chez l'homme. Et les jambes le 26ième jour chez les singes et le 28ième ou le 29ième jour chez l'homme. Au singe, le professeur administre à ces jours critiques, les 24ième, 25ième et 26ième jour de grossesse, respectivement une petite dose de thalidomide. Le premier petit singe, qui naît de la guenon traitée, est difformé. Il présente un phénomène du « syndrome de la thalidomide » (si la société Covance s'était informée de cet essai et de ses résultats, il n'aurait pas du tout été nécessaire de l'effectuer à nouveau et on aurait épargné des souffrances profondes à deux êtres vivants). Je me demande comment Covance et bien d'autres laboratoires d'essais sont-ils encore en mesure de faire des expériences sur les animaux, sachant que, depuis les années 60 déjà, il est prouvé clairement que lesdites expériences ne donnent pas de résultats exacts et qu'ils peuvent entraîner des catastrophes aux conséquences exorbitantes, comme l'a montré le cas de la thalidomide (source : « le triple scandale / 30 ans après la thalidomide. » Une documentation de Gero Gemballa).

Je me sens trompée par la société Covance, et menée à nouveau en bourrique. Les sociétés de cette trempe ne connaissent rien de sacré ! Monsieur Dr Vogel, lors du procès devant le tribunal de grande instance de Hamm, le 21.07.2004 (la négociation portait sur l'ordonnance rendue sur référé contre la publication de films et d'images pris dans les locaux de la société Covance, qui avait été tournés par le journaliste Friedrich Mülln), s'est appuyé à nouveau sur l'exemple des essais effectués sur des signes gravides avec des médicaments provoquant des malformations (la thalidomide). J'étais sur les lieux lors de cette négociation et j'ai demandé des explications à monsieur Dr Vogel – son manque d'assurance, provoqué par ma présence de victime de thalidomide, a certainement frappé tous ceux qui étaient présents dans la salle d'audience. Covance, par son argumentaire et son agitation, qui visent à légitimer les expériences animales par tous les moyens, inflige un coup de poing dans le visage des victimes de la thalidomide ! Jusqu'où veut-on encore aller, en politique et dans les industries pharmaceutiques et chimiques, au vue d'essais biologiques en partie pervertis ? Covance, par exemple, ne dispose même pas d'un « bloc de soins intensifs » pour les animaux qui, après les tortures, souffrent des empoisonnements et des blessures graves, et qui sont rejetés tout simplement dans leur cages étroites de barres métalliques de 80 x 60 x 60 cm, sans aucun type de traitement médical !

En outre, la personne de Covance ne bénéficie que d'une qualification totalement insuffisante (plus de 80 % des employés sont des « employés

formés sur le tas », initiés au soi-disant « travail quotidien en laboratoire d'essai biologiques » par la méthode « learning by doing »). Les limites ont déjà été dépassées il y a fort longtemps, d'autant plus qu'il existe des méthodes alternatives bien moins onéreuses (même pour les contribuables) et donnant de bien meilleurs résultats (mais peut-être que certains résultats, pour les industries, sont justement trop exacts ?!!!).

Il est une moquerie méprisante que le législateur impose encore les expériences sur les animaux, bien que l'on connaisse le fait évident que ces expériences sont totalement dépourvues de tout sens et qu'ils sont incertaines. L'effet des médicaments dangereux, qu'il faudrait en réalité placer sous distribution surveillée, mais qui sont très souvent vendus librement, est remis sans aucune restriction entre les mains des consommateurs (je pense ici aux somnifères, comme, par exemple, le hoggane N, avec lequel de très nombreuses tentatives de suicide ont déjà été entreprises). S'il devait encore se produire une catastrophe comme celle de la thalidomide, et je suis parfaitement sûre que cela arrivera à nouveau, alors les industries pharmaceutiques et chimiques, tout comme les politiques et la justice, tel que les choses se présentent actuellement, se tireront d'affaire comme cela a été le cas, à l'époque, dans l'affaire de la thalidomide.

L'heure est venue que la conscience humaine retienne définitivement : **les essais biologiques n'offrent aucune sécurité envers les dommages.** L'intention consiste en des domaines de compétences et de responsabilités apparents, en l'aveuglement et le camouflage, avec pour seul objectif : **le profit !**

En ma qualité d'ancien animal expérimental, je donne ma voix aux animaux !

Heike Karwatzki

A l'occasion de la

journée mondiale pour la protection des animaux, le 4 oct. 04

Selon des statistiques récentes sur les essais biologiques, 627.533 animaux ont été utilisés en 2003 dans le cadre d'essais biologiques. Si nous extrapolons ce chiffre, alors un animal meurt toutes les 50 secondes dans un laboratoire d'essais biologiques suisses !

L'utilisation des animaux comme fournisseurs de matière pour les vêtements et les aliments, comme objet de divertissement et comme instrument de mesure, dans notre société, a atteint une ampleur qu'il conviendrait d'appeler sans façon esclavage moderne.

La relation avec nos co-créatures est mesurée par une double mesure. Dans un camp figure une éthique qui voie en l'Homme le couronnement de la création, qui s'écarte ainsi bien loin des êtres vivants bas, qui se vante notamment de sa supériorité intellectuelle et connaît même des animaux dégoûtants. Et qui, d'autre part, s'ouvre à la certitude que les animaux, donc même notamment les soi-disants animaux dégoûtants, sont un instrument de mesure et un modèle approprié pour l'homme !

Chacun de nous est responsable de l'exploitation sans scrupule de nos co-créatures, chacun peut, chacun est même moralement obligé de modifier ses habitudes de consommation. Par le choix conscient des marchandises qu'il achète, chaque consommateur détient le pouvoir inestimable de ne pas participer financièrement aux tortures atroces infligées tous les jours aux animaux, dans les laboratoires d'essais.

Le CA*AVS* demande donc : Attaquez-vous au mal par sa racine, pratiquez la protection des animaux par le sac à provisions !
En collaboration avec la Coalition Européenne pour l'abolition des essais biologiques **ECEAE**, le CA*AVS* lance actuellement en Suisse une marque européenne de produits de beauté obtenus sans expériences sur les animaux. Parmi les promoteurs potentiels de la marque, on compte des entreprises comme The Body Shop, Lush, Weleda, Farfalla, et bien d'autres encore.

Le CA*AVS*, à cette occasion, a installé un stand d'information sur la journée mondiale de la protection des animaux dans la Spisergasse à St. Gall.

T. Tönjes

La CA*AVS* est reconnue comme d'utilité publique. Vous pouvez déduire vos dons des impôts auprès les autorités fiscales de chaque canton. Vous recevrez en janvier 2005 une carte de donateur.

Vos dons, vos cotisations, vos legs ou aussi vos commandes dans notre magasin nous aident et nous aideront à poursuivre notre engagement pour l'abolition des expériences animales !

Tu!

Es-tu étudiant ? En as-tu assez d'utiliser des animaux pour tes études ? Recherches-tu du soutien et des alternatives ?

Alors prends contact avec nous ! Nous avons urgemment besoin de toi pour participer avec nous à un projet qui pourrait bien révolutionner les facultés scientifiques de Suisse.

Contactes donc, s'il te plaît, le CA*AVS* : petra.eissinger@agstg.ch

Expériences sur des marmottes

Le parquet du canton des Grisons prend la défense d'exploitants d'animaux.

Les expériences sur les castors à Andeer dans Bünden, objet d'une plainte déposée par le CA*AVS*, en vertu de la décision du 29.10.04, ne donneront lieu à aucune enquête pénale. Pendant deux mois, le parquet de Coire a siégé dans ses murailles pour enfin aboutir à cette décision de rejet.

Le biologiste pour animaux sauvages Fredy Frei-Roos, pour le compte de « l'institut de recherche en zoologie sauvage et écologie de Vienne », effectuait des scissions sur des marmottes des Alpes dans le but d'étudier les « coûts et l'utilité des variations saisonnières de la taille des organes chez les marmottes vivant en liberté ». Les animaux, auparavant, sont abattus par le chasseur Michael Eichhoff, même en dehors de la saison de chasse.
Le CA*AVS* a déjà fait appel à la décision de rejet, car nous constatons des violations éclatantes de la loi relative à la protection des animaux.

« Toutes les connaissances obtenues par voie expérimentale sur les animaux ne possèdent de force d'expression que pour l'espèce considérée et, interprétées exactement, uniquement pour l'individu considéré, sur lequel a été effectuée l'expérience. Il est donc erroné, à partir des phénomènes étudiés sur des rats, de tirer des conclusions applicables aux conditions de l'homme, du chien ou encore des ruminants. »

Prof. Dr Klaus Gärtner

Soins de beauté sans essais biologiques – le CA*AVS* lance en suisse une nouvelle marque.

Ne soyez pas surpris si, prochainement, dans votre supermarché, un lapin blanc vous saute au coup, bondissant du rayon. Le « Leaping Bunny », comme l'appellent affectueusement les anglais, fait désormais son entrée en Suisse également. Ce « lapin bondissant » a été créé pour pouvoir distinguer les produits de soins de beauté et ménagers qui sont fabriqués et distribués sans essais biologiques. En étroite collaboration avec 15 autres organisations internationales de protection des animaux, le CA*AVS* a largement contribué à la naissance de ce nouveau logo qualité.

Et si, aujourd'hui, vous recherchez à Vienne, Paris ou Milan un nouveau parfum d'une note nouvelle, alors désormais, vous pourrez être parfaitement sûrs que le parfum de votre choix est soumis aux règles de production sans souffrances animales que votre parfum préféré acheté à Zurich, à Lugano ou à Genève. A condition toutefois, que le produit porte le logo du lapin bondissant.

Qu`y a-t-il donc d'exceptionnel à ce lapin ? Par quoi se distingue-t-il des autres lapins, fleurs et mains protectrices, qui brillent déjà sur nos emballages de produits de beauté ? Pourquoi cette liste nouvellement établie de produits de beauté et ménagers, produits dans essais biologiques, est-elle si révolutionnaire et pourquoi devriez-vous absolument graver à votre esprit l'image de notre lapin bondissant ?

Le « Leaping Bunny » marque les produits de beauté et ménagers dont la production et la distribution ont renoncé totalement aux essais biologiques. Comme directive pour ce règlement, le lapin s'appuie sur le **« Humane Cosmetic Standard »**, le « standard pour les soins de beauté sans essais biologiques ». Toute société qui se qualifie pour l'octroi de la licence selon le standard Leaping Bunny s'est déjà déclarée disposée à respecter ces règles strictement et sans exception.

Ce standard est exceptionnel en ce sens qu'il offre le premier forum international pour des produits de beauté sans essais biologiques. Il a été élaboré et imposé par des organisations internationales influentes du domaine de la protection des animaux, comme le « Vier Pfoten Österreich », BUAV (British Union for the Abolition of Vivisection, Angleterre), LAV (Lega Anti Vivisezione, Italie) et le CA*AVS* dans le cadre d'un projet commun du **ECEAE** (European Coalition to End all Animal Experiments, Angleterre), il est ainsi représentatif d'une politique globale de protection des animaux, qui englobe même les Etats-Unis, le Japon et l'Australie.

Les logos connus jusqu'à ce jour conduisent souvent à des indications trompeuses et incitent á des décisions ambiguës. Très souvent, le consommateur suppose par erreur qu'un produit particulier n'a pas été testé sur les animaux tout simplement parce qu'il a été omis de mentionner que pas le produit final, mais certains de ses composants ont été testés. De même, on est souvent incorrectement informé, car très souvent, les informations publiées par les sociétés ne sont pas contrôlées.

Le « Standard pour les soins de beauté sans essais biologiques » met fin à ces incertitudes. **Le Leaping Bunny apporte plus de clarté au commerce des produits de beauté. Toutes les sociétés qui se qualifient pour cette liste adverse à la souffrance des animaux se sont déclarées disposées à ouvrir à intervalles réguliers leurs livres, ceci de prouver que le produit bénéficiaire de la licence, effectivement, n'a pas été testé sur un seul animal.**

Mais cela n'est pas tout. De leur côté également, les différents fournisseurs de composants garantissent qu'ils renoncent eux-aussi aux essais biologiques. Pas de licence sans garantie !

Le CA*AVS* fera contrôler à intervalles réguliers, par des auditeurs indépendants, le respect de ces directives dans les entreprises suisses affiliées. Le « lapin bondissant » sera le symbole garantissant une protection des consommateurs se passant de toutes souffrances animales et, dans le forum international, il prendra une place permanente dans la liste des distinctions de produits zoophiles.

Mettez à profit votre pouvoir de consommateur et, autant que possible, préférez les produits de beauté portant la marque Leaping Bunny aux produits des autres fabricants. Les animaux de laboratoire vous en sauront gré.

Petra Eissinger

Marche silencieuse pour l'abolition des expériences sur les animaux

Samedi du 18 Décembre 2004 à Zurich

14.00 - 17.00 à partir de Paradeplatz
Venez habillé noirement et avec des transparents !

Tous les ans, l'industrie suisse des expériences animales, à elle seule, consomme quelques 600.000 animaux, à l'échelle de l'Union européenne, ce chiffre s'élève à 10 millions d'animaux par an !

Il s'agit-là de singes, de chiens, de chats, de vaches, de porcs, de chèvres, de souris, de rats et de poissons - nés dans le seul but d'être dégradés en machines de mesure dépourvues de tout droit dans les laboratoires pharmaceutiques, chimiques et agrochimiques des industries, des universités et des hôpitaux, sur ordre de l'Etat fédéral et des cantons.
Nos co-créatures sont appelées à servir de représentants et de modèles pour l'homme.
Le fait est que :
les expériences animales représentent une torture atroce et sans sens envers les animaux. Ils sont un crime contre l'humanité.

Les résultats obtenus des expériences sur les animaux, pour des raisons anatomiques, physiologiques, métaboliques et psychiques, ne sont pas applicables à l'homme. Ils fournissent des informations trompeuses et dangereuses, des spéculations non-scientifiques qu'il convient de condamner.
A l'industrie et au législateur, ils fournissent seulement **la prétention** d'avoir testé les substances dangereuses. Mais, en dépit et justement en raison des expériences animales, on aboutit à la stagnation du progrès dans le domaine de la santé et à de nouvelles catastrophes pharmaceutiques. Le nouveau scandale autour de l'analgésique pour douleurs aigus Vioxx, retiré du marché après des cas de décès, n'est qu'un exemple parmi plusieurs : Contergan, Lipobay, dégâts de vaccination, etc.
Nous vous remercions pour votre attention.

Devenez membre du CAAVS , car votre seule compassion ne suffit pas !

Manifestation pour l'abolition des expériences sur les animaux : Apportez la lumière dans les ténèbres de la vivisection !

La marche vers Berne, le samedi, 23 avril 2005 !

A l'occasion de la Journée Internationale de l'animal expérimental, nous nous rendons l'année prochaine à Berne afin d'y tenir une manifestation contre la politique et la législation zoophobes, qui n'autorisent pas seulement et approuvent les expériences sur les animaux, mais aussi les prescrivent même par la loi.
Le lobby de la mafia des essais biologiques dans les branches de la pharmacie, de la politique et de la justice : Défendez-vous contre ce conglomérat omnipotent !

Veuillez, dès aujourd'hui, faire une croix rouge sur le 23.04.2005 dans votre agenda. Des informations plus détaillées suivront.
Le compte à rebours à commencé ! L'année prochaine également, d'innombrables créatures innocents seront mises en situation de peur et de terreur dans les laboratoires d'essai biologiques. **Toutes les 50 secondes, un animal meurt dans un laboratoire d'essais suisse.**
Des pseudoscientifiques, des vivisecteurs victimes d'aveuglement – ils craignent la critique de la méthode essai biologique comme le vampire la lumière du jour. **Nous sommes la lumière !**
Prière d'inscrire dés aujourd'hui vos stands d'information et interventions lors de la manifestation immédiatement auprès de CAAVS.

Test the Test
Expériences sur les animaux : alibi pour l'écocide.

La commission de l'Union Européenne, de concert avec le conseil des ministres de l'environnement, envisage de faire « re-tester » toutes les substances chimiques anciennes. Jusqu'en 2020, dix millions d'animaux au moins trouveront donc la mort dans le cadre d'expériences d'empoisonnement atroces. Il s'agit-là d'une « politique chimique nouvelle et améliorée » – d'après ce fait, il faut admettre que jusqu'à ce jour, une politique insuffisante, sinon même inopportune, a été menée, une politique qui n'a protégé ni les consommateurs, ni l'environnement. Etant donné que les expériences sur les animaux, néanmoins, sont un modèle d'essai inadéquat, la demande nouvelle d'essais biologiques s'avère être une preuve éclatante de l'abêtissement voulu des populations, qui ne sert qu'à ses profiteurs.

Les mises en danger de l'environnement ne sauraient être pronostiquées par le biais des expériences sur les animaux. Tout au contraire : La destruction actuelle de la nature n'est devenue possible que parce que l'industrie, par les expériences animales, se donne l'alibi qui lui permet de produire sans scrupules des substances prétendues inoffensives, qui, par la suite, détruisent nos espaces de vie tout comme ceux des animaux. A elles seules, les expériences sur les animaux pratiquées pour les substances chimiques et les produits pharmaceutiques par l'industrie, sont devenues légion. Il n'est donc pas surprenant que le nombre des malades environnementaux et des personnes souffrant de préjudices provoqués par les médicaments ait augmenté de manière drastique. Il est donc absolument incompréhensible que des associations écologiques de grande renommée, comme le WWF et biens d'autres encore, s'engagent en faveur d'un durcissement encore plus résolu de la loi européenne sur les substances chimiques par le recours aux expériences animales. Il est à peine concevable que la critique scientifique des essais biologiques soit peu familière à nos concitoyens qui s'engagent sur le plan écologique.

De son côté, leur demande d'une évaluation « par les autorités ou des organismes indépendants » apparaît réellement être très naïve. Il n'existe quasiment pas d'experts impartiaux. S'ils veulent conserver leur poste de travail, alors ils doivent à tout moment défendre l'opinion de leurs donneurs de fonds de l'industrie, d'un parti politique ou d'un lobby. Dans le cas contraire, ils s'exposent à des pressions massives sous la forme de menaces de licenciement, de plaintes, de campagnes de mensonges ciblées ou d'attaques calomnieuses, ceci même sur le plan international. C'est ainsi que le soutien financier a été supprimé pour un toxicologue qui avait prouvé la présence de pesticides dans le sang.

L'un des « conformistes » est Prof. Dr med. Helmuth Greim, président de la Société Allemande de Pharmacologie, président de la commission pour la concentration maximale au lieu de travail (MAK) et conseiller du gouvernement fédéral allemand pour les questions d'environnement. Greim, volontiers, est mandaté par l'industrie lorsqu'il est question de l'admissibilité des installations d'incinération des déchets et de dioxine. Bien évidemment, il estime que les expériences sur les animaux sont incontournables, non seulement, sûrement, en raison des possibilités de manipulation énormes qu'elles offrent. Il propage volontiers le slogan : « *Autant que nécessaire, aussi peu que possible* ». Son nom apparaît entre autres dans un projet de rapport de la commission du Land pour la protection envers les immissions, aux côtés de celui du directeur du bureau fédéral de la santé de l'époque, Prof. Dr Karl Überla. Mais dans ce fait, le lecteur attentif découvre à son étonnement ce qui suit : « Du point de vue toxicologique, il faut rejeter l'extrapolation linéaire des relations dose-effet constatées à des concentrations très élevées lors des essais biologiques, qui sont de toutes façons très vagues, aux concentrations nettement plus faibles qui règnent dans l'environnement de l'homme . »

Ou, dans le même projet de rapport : **« Les expériences sur les animaux, d'une manière générale, ne sont pas applicables à l'Homme. »**

Le manuel de médicine appliquée à l'écologie, 3ième fourniture épuisée, 1/94, révèle à quel point la manipulation de médicaments prétendus a été soumis à des tests d'innocuité sur la base d'expériences animales.

« L'apport chronique d'aluminium par des solutions de dialyse contaminées et l'absorption de liants phosphatés contenant de l'aluminium peut, chez les patients en dialyse, provoquer des intoxications sévères ». Un tableau issu de cet article permet de dégager divers diagnostics : *intoxication aiguë, encéphalopathie, augmentation d'aluminium dans le plasma, mort*. Les en-

Sources, entre autres :
raum & zeit, 81/96
Käufliche Wissenschaft, Experten im Dienst von Industrie und Politik, 1994 *(La science prostituée – des experts au service de l'industrie et de la politique, 1994)*

fants parentéraux, donc alimentés artificiellement, sont également mentionnés dans ce tableau : *Ostéopathie* (maladie des os), *hépatopathie* (dégénération du foie, de la vésicule et des voies biliaires)... Le soupçon devient donc facilement concevable qu'il s'agit-là « d'expériences biologiques sur les hommes ».

Prof. Dr L. Horst Grimme, de l'université de Brême, est dit également avoir fait l'objet de « pression » en raison de son étude critique « projet herbicide : le problème des valeurs seuils d'effet en pharmacologie et toxicologie » – un document à lire obligatoirement pour tout adversaire des expériences animales.

Citation : **« La stipulation arbitraire de facteurs de sécurité est une pure spéculation, qui est dépourvue de tout appui scientifique et qui n'a rien en commun avec la réalité biologique. Elle s'effectue sur la base de considérations purement intéressées, afin que le risque pour le consommateur soit maintenu au sein de limites (extensibles) et que, dans le même temps, l'industrie soit en mesure d'écouler ses produits. La variabilité biologique ne permet pas de définir de valeurs seuils opérationnelles pour certains effets au sens de la pratique toxicologique (quantification du risque, transférabilité) ».**
Cette étude, avec une acribie toute scientifique, tourne en ridicule les expériences animales destinées à l'évaluation des effets et de la tolérance physiologique de certaines substances chez l'homme. Par conséquent, quiconque demande un « durcissement » de la loi européenne sur les substances chimiques par « l'essai » de l'innocuité des substances au moyen d'expériences biologiques, joue en réalité le jeu des fabricants de substances toxiques. Les simulacres de combat sur cette base ont déjà été nombreux dans le passé, ce qui a de quoi plaire à tous ceux qui, les seuls, se sont enrichis par de tels produits. Le mouvement écologique, dont les adversaires aux expériences animales considèrent être une aile, néanmoins, ne pourrait avoir de succès que s'il est porté par des personnes animés d'une conception radicale de la vie. Les compromis corrompus ne conduisent à rien. **Nous devons attaquer les problèmes à la racine et cela ne fonctionne que suivant les principes d'une éthique indivisible. Mais tant que, avec une évidence des plus grandes, nous abusons de millions de co-créatures sensibles, dégradées en objets expérimentaux, tant que nous les torturons par la privation de tout mouvement dans des cages étroites, tant que nous les empoisonnons et les laissons mourir d'une mort atroce, la civilisation de l'exploitation et du crime persistera, même au sein de notre propre espèce.**

Lisa-Maria Schütt
Tierversuchsgegner
BR Deutschland e.V., Wiehl
www.tierversuchsgegner.de

Lexique des plantes médicinales

Le marronnier d'Inde
Aesculus hippocastanum

La plante :
Le marronnier est un arbre originaire des pays Balkans, du Caucase, de l'Asie mineure et de l'Himalaya. Cet arbre peut atteindre un hauteur de 30 m et un diamètre de tronc de 4,5 m. Il existe des arbres d'un âge de plus de 2000 ans.
Ce n'est que dans la seconde moitié du 16ième siècle que cet arbre, partant de la Grèce du nord, se répand chez nous. Les possibilités d'utilisation de son écorce, de ses fleurs, de ses semences et de ses feuilles sont innombrables. Dès les origines, ses semences servent de fourrage d'engraissement, de fournisseur d'amidon et d'affouragement hivernal du gibier.

Principes actifs :
Les semences doivent être traitées d'une manière spéciale destinée á faire gagner les composants promoteurs de l'irrigation sanguine. Ils contiennent de l'aesculine, de la rutine, de la quérécétine, de la flavone, de la triterpène-saponine, de l'adénosine et des substances amères. Ces principes actifs accélèrent l'écoulement sanguin, renforcent les veines et réduisent leur perméabilité, déshydratent le tissu, ils peuvent entraîner l'affaiblissement des enflures, ils ont des effets anti-inflammatoires et hémostatiques. A ces effets s'ajoutent le fait qu'il consolident le tonus des parois veineuses.

Indications médicales :
Varice, congestion veineuse, phlébite, crampes des mollets, hémorroïdes, troubles veineux de l'irrigation sanguine, couperose, commotions cérébrales, thromboses, oedèmes de stase, diarrhée, paratuberculoses.
Le marronnier d'Inde n'est pas propre à la préparation du thé !

Salut Kids & Teens!

Nous sommes heureux, une nouvelle fois, de vous remercier de tout cœur pour le merveilleux calendrier. Cette fois également, le choix a été très difficile - chacun de vos dessins est une œuvre exceptionnelle pour la libération des animaux !

La gagnante du concours de dessin est Tania Mösch de Ortschwaben.
Chaleureuses félicitations !

L'équipe CA***AVS*** **Kids & Teens**
Hourra, notre groupe pour les jeunes voit lentement le jour. Il a l'intention de bientôt mener la vie dure aux exploiteurs d'animaux ... Malheureusement, le groupe n'a pas encore de nom. C'est impossible ! S'il vous plaît, envoyez vos idées pour baptiser le groupe CA***AVS*** pour les jeunes !

L'équipe CA***AVS*** vous souhaite au nom de tous les animaux un hiver megacool. Restez vous-mêmes et prenez bien soin de vous ! Un salut aussi jovial qu'un animal de la part de

Klaudija Wetter

Avez-vous envie de jouer au devinettes ? Alors dans ce cas, on y va ! Dans cet abri d'animaux, vous trouverez 14 animaux - qui doivent souffrir et mourir dans les expériences animales. Retrouves-les tous !

- chat
- singe
- cochon d'Inde
- cochon
- chien
- bœuf
- lapin
- poisson
- marmotte
- oiseau
- chèvre
- hamster
- mouton
- souris

Un animal manque.
Comment s'appelle l'animal d'expérience « préféré » ?

☐ ☐ ☐ ☐ ☐

(Voir aussi la photo en haut.)

A	C	P	S	I	N	G	E	I	A	F	E	C	C
H	H	L	D	U	N	N	E	R	A	T	T	O	T
M	A	G	M	O	I	I	P	H	V	D	X	C	Z
G	T	J	H	E	S	L	C	A	E	T	Z	H	S
Y	O	C	I	G	H	A	K	C	M	N	U	O	T
Q	O	H	A	Z	U	P	N	S	H	J	S	N	F
C	C	P	L	E	Z	I	S	T	F	I	C	D	C
S	I	P	E	S	C	N	V	M	L	K	E	I	T
B	O	E	U	F	N	D	M	O	U	T	O	N	Z
G	M	A	N	Z	O	E	W	R	E	T	F	D	I
Y	S	M	A	R	M	O	T	T	E	N	U	E	L
C	E	C	A	P	R	A	O	O	K	H	H	I	K
M	O	A	N	I	P	C	H	O	N	A	X	N	E
C	K	N	S	S	O	A	W	T	I	M	Z	D	M
H	S	D	O	C	I	S	U	A	M	S	U	I	E
E	E	R	U	G	S	I	R	P	K	T	E	A	B
V	U	R	R	E	S	T	I	E	R	E	E	A	C
R	I	L	I	U	O	I	E	S	L	R	H	W	U
E	R	A	S	T	N	T	O	N	V	O	M	I	L

Un gentil mot de bienvenue à tous les jeunes adversaires des essais biologiques

Je suis Bettina Bart, je suis originaire du canton de Zurich et j'ai 15 ans. Donc j'ai à peu près votre âge !

Il y'a un mois environ, j'ai lu dans le magasine allemand "Bravo" un article sur les essais biologiques et le petit singe présenté faisait un clin d'œil si émouvant à travers les barreaux que j'ai décidé fermement de rechercher d'autres informations sur les essais biologiques. Tout d'abord, je me suis retrouvée sur le site Internet www.aerzte-gegen-tierversuche.de - une assez bonne adresse, qui vaut bien une visite. Et ensuite, par divers détours, je suis arrivé sur le site www.agstg.ch. Et là, j'ai finalement pris contact avec madame Klaudija Wetter. Elle m'a répondu très rapidement et m'a été d'une aide précieuse, ce qui m'a donnée une totale satisfaction. Je m'étais déjà informée auparavant et j'en suis encore aujourd'hui à approfondir mes connaissances. On ne cesse d'apprendre ! Une bonne amie et moi même envisageons prochainement de collecter des signatures pour obtenir la fermeture du HLS et de la société d'essais biologiques de Münster, et pour protester contre les importations de fourrures et contre les essais biologiques pour des raisons de conscience. Aujourd'hui déjà j'ai quelques 6 signatures. C'est vrai c'est encore peu, mais c'est quand même 6 personnes qui refusent les essais biologiques et qui désirent entreprendre des actions de protestation ! Avec une autre camarade, je participe également à un projet de mon école sur les essais biologiques, les maltraitements et les tortures infligés aux animaux.

Si vous voulez vous aussi rassembler des signatures, alors ne vous laissez jamais décourager par ceux qui se montrent désintéressés ou qui approuvent même les essais biologiques ! J'ai dû faire l'expérience personnellement que même des membres de ma famille approuvent ces essais ! Mais par chaque signature, vous remporterez une petite victoire ! Informez-vous et argumentez ! Parlez des alternatives etc. Montrez que les enjeux sont importants et qu'ils vous préoccupent !

Je pense que nous, les jeunes, nous sommes l'avenir ! Plutôt que d'autres, nous sommes prêts à nous ouvrir sur de nouvelles possibilités, et si nous ne comprenons pas une chose, alors nous posons tout simplement la question et développons nos propres réflexions à ce sujet ! Et une fois que nous sommes convaincus, alors nous le sommes avec cœur et âme. Plutôt que d'autres, nous nous levons et nous nous engageons. Cependant, nous avons également besoin d'aide, car nous n'avons pas encore suffisamment d'expérience ! S'il y avait des adultes qui pensent que les jeunes ne s'intéressent pas du tout à ce genre de choses ou que nous sommes encore trop jeunes pour cela, alors il ne nous aident pas vraiment. Regardez donc tout simplement les images que quelques enfants ont dessinés, parmi lesquels des moins de 10 ans. Les enfants ont plus facilement le sens de la réalité et il se font pas calmer de si tôt une fois qu'ils sont totalement convaincus de quelque chose !

Heureusement, il y a aussi d'autres adultes qui prennent parti contre les essais biologiques ! Ils sont les bons exemples ! Engagez-vous pour les animaux, car ils ne peuvent pas se défendre eux-mêmes ! Ils ont besoin de votre aide, donnez-la leur ! Si vous avez un animal domestique, alors regardez-le dans les yeux et imaginez-vous qu'il supporte les douleurs et atrocités que doivent subir les animaux de laboratoire !

Levez-vous et ne croyez pas que vous, les enfants, ne pouvez rien changer ! Vous pouvez ! Recherchez de l'aide et redonnez-la à d'autres ! Par le cœur, je suis aux côtés de tous ceux qui luttent contre les essais biologiques, même si je ne vous connais pas.

Je vous salue très chaleureusement et animalement.
Bettina Bart

Gratin de paupiettes

farcies de viande

Ingrédients pour 3 personnes
400 g de chicorée
1/2 poêle d'eau (env. 1 1/2 litre)
(mettre l'eau bouillante de côté)
1 1/2 c. à c. de sel
10 tranches de rôti de viande*
Sauce blanche :
1 oignon moyen, haché
3 c. à s. d'huile de tournesol
1 c. à s. de farine parfumée
2 c. à s. de purée d'amandes
1/2 litre d'eau
1 pointe de noix de muscade, moulue
1 c. à c. de sel, un peu de poivre

Préparation :
Faire bouillir l'eau avec du sel. Séparer les feuilles de chicorée et les tremper 3 minutes dans l'eau bouillante. Déposer la chicorée bouillante sur une assiette.
Drink aux amandes pour la sauce blanche :
Mettre la purée d'amandes dans un récipient mesureur d'un litre et bien mélanger avec un peu d'eau. Ensuite, remplir le récipient d'eau jusqu'à la marque d'1/2 litre et bien mixer le tout. Faire blondir l'oignon haché dans de l'huile, ajouter la farine et remuer. Y verser le drink aux amandes et bien remuer le tout à l'aide d'un fouet agitateur.
Faire cuire la sauce à chaleur moyenne. Ajouter à la sauce 1/4 litre de l'eau de cuisson de la chicorée, tourner et laisser mijoter pendant 1 minute. Si la sauce est trop épaisse, ajouter encore un peu d'eau de cuisson de la chicorée. Déposer 40 g de chicorée sur la tranche de viande et la rouler.
Déposer les paupiettes farcies dans une forme à gratin et couvrir de sauce blanche. Préchauffer le four à 200 °C et laisser cuire le gratin pendant 15 minutes sur la deuxième grille du bas.

Sauce raffiné pour le

rôti des fêtes

Ingrédients pour 2 personnes :
1 petit oignon
1 gousse d'ail
1 c. à s. de bulbe de céleri haché (frais)
2 c. à s. d'huile de tournesol
1/2 c. à c. de sel
1 c. à c. de sucre
1 c. à s. de farine
1/2 litre d'eau
1 c. à c. de paprika, doux
1 feuille de laurier, 2 clous de girofle
1 pointe de couteau de marjolaine, moulue
1 c. à c. de purée de tomate
3-4 c. à s. de sauce soja
poivre noir à volonté
1-2 tranches de rôti Vegusto* par personne

Préparation :
Hacher finement l'oignon, l'ail et les bulbes de céleri, et faire revenir à feu moyen dans l'huile. Y ajouter le sel et le sucre et remuer légèrement. Ajouter la farine et remuer jusqu'à ce qu'elle colle aux oignons.
Maintenant, verser l'eau et remuer avec le fouet jusqu'à ce que la farine se soit délayée dans l'eau. Ajouter les autres ingrédients et bien remuer. Laisser cuir la sauce environs 5 minutes. En fin de cuisson, retirer la feuille de laurier et les clous de girofle. Pour que la sauce soit plus veloutée, vous pouvez la passer au mixer en dernier lieu.
Couper le rôti en tranches d'1 cm d'épaisseur. Peu avant de servir, faire frire chaque face des tranches de rôti environ 1/2 minute dans une poêle avec 3 c. à s. d'huile (à feu moyen).

* en vente chez:
Vegi-Service AG
9315 Neukirch
Tél. 071 470 04 04
Fax 071 470 04 39
www.vegi-service.ch
kontakt@vegi-service.ch

Initiative en vue de l'abolition de la chasse

Il n'existe AUCUNE RAISON susceptible de justifier la chasse, mais d'innombrables raisons contre la chasse. La chasse est une pure « activité de loisir », un hobby pervers.

Au comité de l'initiative pour l'abolition de la chasse, on demande sans arrêt pourquoi c'est justement la chasse qui doit être abolie, alors qu'il existe des problèmes bien plus urgents dans le domaine de la protection animaux. Malheureusement, les tortures infligées aux animaux sont très nombreuses et certaines sont mêmes motivées par des considérations scientifiques, par l'exemple dans le cas de la vivisection ou encore de l'élevage industriel. La chasse néanmoins, comme bien d'autres activités dans ce domaine, n'est pas seulement totalement inutile, elle est également contre-productive. Considérons l'exemple de la chasse au renard. Les renards vivent en familles. Si ces communautés familiales sont sains et pas affaiblis par la chasse, alors les jeunes renardes, même celles qui ont déjà atteint la maturité sexuelle, ne donnent pas naissance à des petits, mais elles contribuent à l'élevage des petits qui vivent déjà dans la communauté. Seule une renarde donne naissance à des petits. Si l'on détruit la structure familiale par la chasse, la structure sociale, elle aussi, se désintègre et toutes les renardes en âge de progéniture donnent naissance à des petits. Alors le lobby de la chasse obtient ce qu'il tente toujours de nous faire croire, à savoir qu'il existe trop de renards, qui émigrent jusque dans les villes. Ce fait lui donne la légitimation de continuer à tuer. Il en est de même pour les sangliers, artificiellement, qui sont rendus encore plus prolifique par l'alimentation externe.

Les chevreuils, qui, prétendent certains, détruisent des forêts entières, y compris les forêts protectrices, se multiplient également de manière artificielle du fait de la chasse. Au surplus, les fausses priorités prises en agriculture et en chasse les bannissent dans les forêts, qui ne sont pas leur espace de vie naturel et où ils peuvent à peine manger autre chose que les reje-

la suite à la prochaine page

Anti-Jagd-Forum Schweiz, General Guisanstrasse 11, 3503 Jegenstorf

Initiative populaire fédérale 'pour l'interdiction de la chasse' (publiée dans la Feuille fédérale le 31.08.2011)

Les citoyennes et citoyens suisses soussignés ayant le droit de vote demandent, en vertu des articles 34, 136, 139 et 194 de la constitution fédérale et conformément à la loi fédérale du 17 décembre 1976 sur les droits politiques (art. 68s.):

La Constitution fédérale du 18 avril 1999 est modifiée comme suit:

Art. 78 Protection de la nature et du paysage

[1] La Confédération interdit, sous peine de sanction, la chasse à pied amateur et la pêche sportive sur l'ensemble du territoire suisse.

[2] Elle fixe la pêche professionnelle et vieille du maintien de la diversité des espèces de poissons, de mammifères sauvages et d'oiseaux.

[3] Elle pourvoit à l'aménagement [illegible] de la faune sauvage d'un [illegible] et à leur [illegible] aux animaux sauvages. Elle règle l'engagement des gardes-chasse qui [illegible] et [illegible] ou d'élevage, [illegible] tuer [illegible] des animaux sauvages. L'animal ne peut être abattu que lorsque les solutions non violentes ont été épuisées ou en cas d'urgence.

[4] L'exécution des dispositions incombe aux cantons dans la mesure où elle n'est pas réservée à la Confédération par la loi.

Seuls les électrices et électeurs résidant dans la commune indiquée en tête de la liste peuvent y apposer leur signature. Les citoyennes et les citoyens qui appuient la demande doivent la signer de leur main.

Canton	N° postal	Commune politique

	Nom	Prénom	Date de naissance (jour/mois/année)	Adresse exacte (rue et numéro)	Signature manuscrite	Contrôle (à ne pas remplir)
1						
2						
3						

Celui qui se rend coupable de corruption active ou passive relativement à une récolte de signatures ou, celui qui falsifie le résultat d'une récolte de signatures effectuée à l'appui d'une initiative populaire est punissable selon l'article 281 respectivement l'article 282 du code pénal.

tons des arbres. Si les surfaces en jachère, subventionnées par la masse fiscale et les terres incultes étaient aménagées en zone de lisière des forêts, nous aurions d'un seul coup résolu le problème des dégâts d'abroutissement et celui des blessures par les faucheuses. Dans le même temps, la diversité des espèces animales augmenterait considérablement, car les chenilles, les insectes et les oiseaux en profiteraient également.
Qui peut affirmer que c'est justement les animaux abattus qui n'auraient pas survécu à l'hiver, qui peut dire que c'est justement les animaux tués par les adeptes de la chasse qui étaient porteurs de gênes impropres ? Lorsque le lynx s'empare d'un animal, alors de 10 tentatives, il a 2 succès. Ce fait montre clairement que ses victimes ne sont que les animaux qui sont trop peu aptes à la vie sauvage. Les animaux « en bonne forme » lui échappent. La situation est différente lorsque le chasseur est à l'affût : il attend jusqu'à ce que les animaux viennent viander et il tire, il ne voit pas dans quelle mesure les animaux auraient pu s'enfuir – dans quelle forme physique ils se trouvent ne l'intéresse pas. Pour le chasseur, seul le trophée compte.

En résumé, il y'a lieu d'affirmer clairement avec tout le soutien de la science que la chasse nuit à la nature et qu'elle engendre des problèmes aussi pour les exploitants agricoles que pour les animaux.

Christian Peter
General Guisanstrasse 11
3303 Jegenstorf
Fax 031 761 34 21
SMS 076 345 43 87
www.natur-ohne-jagd.ch
www.tierfreude.ch

Calendrier CA*AVS* 2005

Vous pouvez soutenir le travail de la CA*AVS*. Outre le calendrier, vous obtenez également un superbe jeu de dès pour jeunes et moins jeunes. **Vous verrez, c'est aussi un très joli cadeau.** Por commander veuillez voir page 23, CA*AVS*-shop.

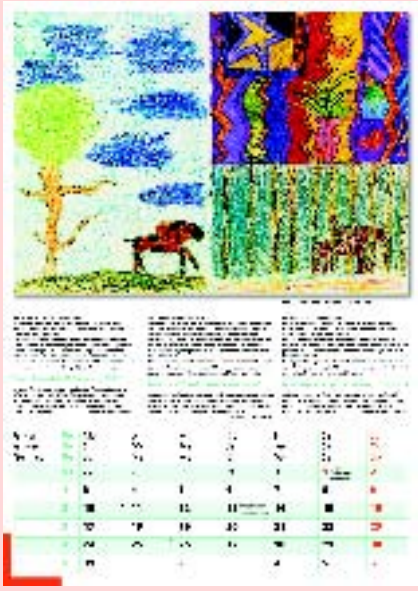

Expiration du délai imparti pour la récolte des signatures: 01.06.2006.

Lo/La fonctionnaire soussigné/e certifie que les ... (nombre) signataires de l'initiative populaire dont les noms figurent ci-dessus ont le droit de vote en matière fédérale dans la commune susnommée et y exercent leurs droits politiques.

Lo/La fonctionnaire compétent/e pour l'attestation (signature manuscrite et fonction officielle)

Lieu: _____

Date: _____

Signature: _____

Fonction officielle: _____

Sceau:

Si vous souhaitez appuyer la demande de cette initiative populaire, vous pouvez imprimer ce de liste de signatures, la remplir, la mettre dans une enveloppe et la renvoyer le plus vite possible avant le 01.06.2006 à :
Anti-Jagd-Forum Schweiz, General Guisanstrasse 11, 3303 Jegenstorf
Toutes les lignes ne doivent pas obligatoirement être remplies.

Initiative en collaboration avec la CA*AVS*

CA*AVS* - Shop

B01	livre*	Prof. Dr. med. Pietro Croce: Tierversuch oder Wissenschaft – Eine Wahl	25.–
B02	livre*	Dr. Bernhard Rambeck: Mythos Tierversuch	15.–
B03	livre*	Lars Thomsen: Der Zoo - Photographien von Tieren in Gefangenschaft	15.–
B04	livre*	Dr. Gill Langley / BUAV: Der Weg in die Zukunft: Massnahmen zur Beendigung von tierexperimentellen Giftigkeitsprüfungen	6.–
B05	livre*	Dr. med. Roy Kupsinel / CA*AVS*: Tierversuche – Wissenschaft oder Schande	8.–
B06	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Lobby (Die Erpressungsmethoden der Chemie)	8.–
B07	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli / CA*AVS*: Holocaust – Tierversuche in der Schweiz; mit Beiträgen von Max Keller	15.–
B08	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Die Gesundheitsmafia – Die ganze Wahrheit über Krebs; Vorwort von Max Keller	10.–
B09	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Das Tabu der Impfungen – Gefahren der Impfungen, natürliche Vorbeugung	10.–
B10	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Das goldene Kalb – Die Epoche der pharmazeutischen Verwirrung	10.–
B11	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: AIDS-Story – Reportage	8.–
B12	livre*	Editeur CA*AVS*: Veterinärmedizin ohne Tierversuche – Int. Kongress der ILÄAT in Zürich	8.–
B13	livre*	Dr. med. Gennaro Ciaburri: Die Vivisektion – Tierversuche im Laufe der Jahrhunderte; Vorwort von Max Keller	10.–
B14	livre*	Dr. Louis Bon de Brouwer: Die Nahrungsmittelfalle	10.–
B15	livre*	Editeur ATRA/CA*AVS*: Wissenschaft ohne Grenzen – Ärzte gegen die Tierversuche (Kongress der ILÄAT in Zürich)	15.–
B16	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Kriminelle Medizin – Menschenversuche	15.–
B17	livre*	Karen Milnor-Fratini: Hinter geschlossenen Türen - Der Psychiatrie-Missbrauch	8.–
B18	livre*	Dr. Massimo Tettamanti: Gesetzmässige Giftigkeit – Einführung	8.–
B19	livre*	Dr. Massimo Tettamanti: Gesetzmässige Giftigkeit 2	8.–
B20	livre*	Editeur ATRA/CA*AVS*: Humanmedizin ohne Tierversuche: Die Ärzte haben das Wort	8.–
B21	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Die gefährlichen Verbindungen – Ermittlungen im Kreis der genetischen Manipulationen	8.–
B22	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Rinderwahnsinn	8.–
B23	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Apokalypse Ebola	8.–
B24	livre*	Dr. Milly Schär-Manzoli: Händler des Todes - Tierversuche in Raumfahrt und Militär	8.–
B25	revue	Albatros Edition ☐1 ☐2 ☐3 ☐4 ☐5 ☐6 ☐7 ☐8	gratuit

* seulement en allemagne

F01	Flyer	Débusquez la vivisection de l'ombre – Close HLS	gratuit
F02	Flyer	Débusquez la vivisection de l'ombre – clôturer Covance	gratuit
F03	Flyer	Censure ! Le vrai visage de la vivisection	gratuit
F04	Flyer*	Alle 50 Sekunden...!	gratuit
F05	Flyer*	Sie entscheiden... (Vegetarismus)	gratuit
F06	Flyer	Salut Kids & Teens	gratuit
P01	Carte de prot.	AirFrance transporte les singes en enfer	gratuit
P02	Carte de prot.	Teste aux substances chimiques – UE	gratuit
P03	Carte de prot.	Pearl in the Shell - Blood in the SHELL	gratuit
P04	Carte de prot.	BVET-Statistique de la vivisection	gratuit
A01	Autocollant/Carte de protestation	J'accuse (résistant aux intempéries)	3.–
A02	Autocollant/Carte de prot.	Aposez un signal pour abolir toutes les expériences animales (résistant)	3.–
A03	Autocollant	Débusquez la vivisection de l'ombre (résistant aux intempéries)	5.–
A04	Autocollant*	Schluss mit Tierversuchen (résistant aux intempéries)	5.–
A05	Etiquettes pour correspondances	J'accuse, Abschaffen, Stop, 24 pcs.	7.–
V01	Video VHS/DVD	Mort au laboratoire (médecin contre la vivisection)	15.–
V02	Video VHS*	Covance: Vergiftet für den Profit	15.–
D01	Button*	Macht Licht im Dunkeln der Vivisektion	4.–
D02	Button	J'accuse	4.–
D03	Button*	AG*STG*	4.–
D04	Button*	Stoppt alle Tierversuche	4.–
D05	Button*	Und wo sind die geheilten Versuchstiere?	4.–
D06	Button*	Tatze	4.–
D07	Button*	Pro Tierversuch und trotzdem krank? ...	4.–
D08	Button*	Mord Lustmord Tierversuch	4.–
D09	Button*	Vivisektoren: Dem Wahnsinn verfallen...	4.–
D10	Button*	Covance schliessen	4.–
D11	Button*	Close HLS	4.–
D12	Button	Born to be free	4.–
D13	Button*	Frohe Weihnachten auch im Versuchslabor	4.–
D14	Button*	Rassismus beginnt wenn Mensch denkt es sind ja nur Tiere	4.–
D15	Button*	Widerstand braucht Phantasie	4.–
D16	Button*	Jäger sind Mörder	4.–
D17	Button*	Fleisch ist Mord	4.–
D18	Button*	Liebe wärmt besser als Pelz	4.–
D19	Button*	Kinder an die Macht	4.–
D20	Button*	Mein Herz schlägt für Tiere	4.–
D21	Key Holder	CA*AVS*	6.–
D22	Tasse à café	J'accuse	10.–
D23	Stylo à bille	CA*AVS*	2.–
D24	Briquet	CA*AVS*	3.–
D25	T-Shirt*	Wehrt Euch gegen Tierversuche Coul.: Azur, Grandeur: ☐S ☐M ☐L ☐XL	35.–
D26	Ballon gonfable*	Gegen Tierversuche	gratuit
D27	Poster	Holographic Tree DIN-A-2	10.–
D28	Poster*	Covance schliessen DIN-A-1	15.–
D29	Cartes de Noël	Concours de dessin «Noël dans les laboratoires» 4 pcs.	10.–
D30	Calendrier 2005/jeux	Concours de dessin «animaux dans la nature – animaux dans laboratoir» avec un jeux	25.–

La livraison s'effectue contre facturation, frais de port en sus.
Par votre commande, vous soutenez la CA*AVS* et vous nous permettez de pour-suivre notre action en faveur de l'abolition des expériences animales. Remplissez tous les formulaires **bien lisiblement** s.v.p.
Veuillez adresser vos commandes par écrit à:
CA*AVS*, Sölzer-Möösli 298, CH-9107 Urnäsch AR, Suisse
Fax +41 (0)71 364 27 68, E-Mail shop@agstg.ch

Demande d'affiliation CA*AVS*

J'en ai assez ! Les expériences animales doivent être abolies. C'est pourquoi, je veux soutenir l'action de CA*AVS*.

☐ **Je sollicite par la présente une affiliation en tant que membre donateur** de la CA*AVS* et vous soutiens par un don régulier. En tant que membre donateur, je recevrai annuellement les 4 éditions de la revue « Albatros » ainsi que les mailings actuels. Les cotisations annuelles se montent à CHF 100.–/Euro 75.– pour des adultes et CHF 30.–/Euro 25.– pour des élèves et étudiants.

☐ Je souhaite participer activement à CA*AVS* !

☐ Nous sommes une association et souhaitons devenir membre officiel, admis au vote, de la CA*AVS* – Communauté d'action Antivivisectionnistes Suisses. Nous sollicitons une affiliation à la CA*AVS* et assurons de nous conformer aux objectifs de la CA*AVS*.

☐ Je veux abonner la revue « Albatros » pour CHF 20.–/Euro 20.– à l'année.

☐ Mme. ☐ Mons. ☐ Organisation

Nom :

Prénom :

Rue/N° :

Complément d'adresse :

Pays :

E-Mail :

☒ Marquer d'une croix la réponse juste.

Envoyez par la poste, par fax ou par e-mail à

CA*AVS*
Sölzer-Möösli 298
CH-9107 Urnäsch AR
Suisse
Fax +41 (0)71 364 27 68
E-Mail office@agstg.ch

On a besoin en Suisse de plus de lecteurs d'Albatros !

Réclamez l'Albatros pour le distribuer !
Gratuitement.

Nom :

Prénom :

Rue/N° :

Adresse :

Nombre :

Une très bonne idée de cadeau : l'Albatros !
J'offre un abonnement annuel à l'Albatros pour CHF 20.– à :

Nom :

Prénom :

Rue/N° :

Adresse :

Pays :

Envoyer la facture à :

Nom :

Prénom :

Rue/N° :

Adresse :

Pays :